

Département du Puy-de-Dôme

063-216304337-20220930-DE_26_2022-DE

Reçu le 10/10/2022

Publié le 10/10/2022

COMMUNE de TORTEBESSE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 7

En exercice : 7

Qui ont pris part à la délibération : 7

Dont pouvoirs : 0

L'an deux mil vingt-deux, le trente septembre, le Conseil Municipal de la commune de **TORTEBESSE**, régulièrement **convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme BONY Yannick, Maire**

Étaient présents : ARNAUD Michel, Yannick BONY, Fabrice BORDERIE, Gilles BOULAY, Pierre GIACOMELLO, Marie-Pierre LAFONT, Danielle ROUX

Étaient absents excusés :

Étaient absents non excusés : -

Secrétaire : Mme Marie-Pierre LAFONT

DELIBERATION 26/2022

Madame Le Maire présente à l'assemblée la proposition de l'association des Amis de la cathédrale et de l'Art sacré, présidée par Madame Evelyne HOURD, de prendre en charge l'intégralité des travaux de restauration du reliquaire et des reliques situés dans l'église de Tortebesse.

Les travaux sont pris en charge par l'association.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

D'accepter cette offre extrêmement généreuse de la part de cette association.

Et en profite pour remercier très chaleureusement les membres de l'association des Amis de la cathédrale et de l'Art sacré.

Y.BONY

